

quelques-uns des projets de M. Gouin sont de la plus haute importance.

"Le nouveau ministre entend administrer avec prudence et éviter les critiques du passé". Or, s'il est un service public qui a soulevé de justes critiques, c'est bien celui de la colonisation et des terres. M. Gouin est d'avis que la grande faute du passé n'a pas été de vendre notre domaine forestier, mais bien de laisser les limites vendues inexploitées. Une plus grande liberté laissée aux colons et une plus grande vigilance dans la perception des droits de coupe, tel est le remède qu'il suggère.

"Le gouvernement promet aussi de porter une attention sérieuse à l'instruction publique, et l'on sait que ce ne serait pas sans besoin.

"Création d'écoles normales nouvelles, pour former un personnel enseignant, création d'écoles techniques, d'écoles de hautes études commerciales, meilleur traitement des instituteurs, voilà quelques uns des beaux projets que caresse l'hon. M. Gouin.

"Pour améliorer les finances provinciales M. Gouin a cherché et proposé divers moyens. Il a demandé d'abord le rajustement du subside fédéral, comme une dette de justice, mais surtout il a proposé une nouvelle source de revenus dont l'établissement, nous le présumons, ne se fera pas sans quelque difficulté, à savoir, l'impôt sur les opérations de bourse.

"Enfin, M. Gouin a touché une foule d'autres points que nos lecteurs trouveront dans le compte rendu complet de l'assemblée d'hier; entre autres, le bail des pouvoirs hydrauliques, les garanties de l'autonomie municipale, l'amélioration des routes rurales, la création d'un grand collège d'agriculture, etc., etc.

"Si le gouvernement de M. Gouin réalise tous ces beaux projets, ses adversaires les plus acharnés ne pourront s'empêcher de lui pardonner son piédestal. Mais, en attendant de le voir à l'œuvre, on peut déjà féliciter M. Gouin parce qu'il n'a pas craint de se tailler de la besogne."

D'autre part, MM. Monk et Bergeron déclaraient à St-Timothée, le 19

août 1905, qu'ils approuvaient entièrement notre programme et qu'ils étaient prêts à nous aider à le réaliser.

CE QUI A ETE ACCOMPLI DEJA

Les réformes promises étaient trop nombreuses pour que nous puissions jamais en accomplir la moitié, disait "La Patrie". Eh bien, si vous examinez notre œuvre, vous constaterez que nous avons déjà fait une bonne partie, une très grande partie de ce que nous avons promis.

Ainsi, nous avons encouragé le développement de la colonisation, et nous avons eu tant de sollicitude pour nos défricheurs que l'on n'entend presque plus de plaintes à leur sujet. Parcourez la liste des lettres-patentes qui sont accordées aux détenteurs de lots de moins de 500 acres, après accomplissement des conditions d'établissement, et vous constaterez qu'en une seule année, en 1905-06, nous avons octroyé la moitié autant de lettres-patentes que les conservateurs n'en avaient octroyées en cinq ans, de 1892 à 1897.

Etat des lettres patentes octroyées sur vente de lots de moins de 500 acres

Années	Nombre de lettres-patentes	Etendues vendues en acres
1892-93.	587.	65,454
1893-94.	483.	49,335
1894-95.	462.	46,106
1895-96.	477.	49,758
1896-97.	595.	65,881
Total : 2,604		276,534
1897-98.	649.	69,585
1898-99.	660.	68,746
1899-1900.	747.	68,068
1900-01.	850.	89,929
1901-02.	1,045.	108,132
1902-03.	962.	98,762
1903-04.	1,095.	103,346
1904-05.	1,021.	105,137
1905-06.	1,376.	138,896
Total : 6,395		870,601

M. Leblanc disait à un rédacteur de journal, il y a quelques jours, que la